



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

188. Diurne. Quotidien. Journalier.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

La *durée* a aussi rapport au commencement & à la fin de quelque chose, & désigne l'espace écoulé entre le commencement & cette fin; & le *temps* désigne seulement quelque partie de cet espace, ou désigne cet espace d'une manière vague. Ainsi on dit, en parlant d'un Prince, que la *durée* de son règne a été de tant d'années, & qu'il est arrivé tel événement pendant le *temps* de son règne; que la *durée* de son règne a été courte, & que le *temps* en a été heureux pour ses Sujets (*Encycl. V, 170*).

188. DIURNE. QUOTIDIEN. JOURNALIER.

Ces trois mots désignent tous un rapport à tous les jours, mais sous des aspects assez différents pour ne devoir pas être confondus.

Ce qui est *diurne* revient régulièrement chaque jour, & en occupe toute la *durée*, soit qu'on entende par là une révolution entière de vingt-quatre heures, soit qu'on ne désigne que la partie de cette révolution que le soleil ou toute autre étoile est sur l'horizon.

Ce qui est *quotidien* revient chaque jour, mais sans en occuper toute la *durée*, & sans autre régularité que celle du retour.

Ce qui est *journalier* se répète comme les jours, mais varie de même; il peut en occuper ou n'en pas occuper toute la *durée*.

Diurne est un terme didactique, parce qu'il n'appartient qu'aux sciences rigoureuses d'apprécier les objets avec l'exactitude que comporte la signification totale de ce mot. Ainsi l'on dit en astronomie, la révolution *diurne* de la terre, pour désigner sa révolution autour de son axe en vingt-quatre heures. Arc *diurne*,

pour désigner l'arc que le soleil, la lune ou les étoiles décrivent ou paroissent d'écrire chaque jour entre leur lever & leur coucher.

Quotidien est un terme du langage commun, mais consacré à caractériser ce qui ne manque pas de recommencer chaque jour, quoiqu'accidentellement. C'est pour cela que dans l'oraison dominicale il est mieux de dire, notre pain *quotidien*, que de dire, notre pain de chaque jour; parce que nos besoins, soit temporels, soit spirituels, renaissent en effet tous les jours. » Et pour marque, » dit le P. Bouhours (a), que pain *quotidien* est » une expression consacrée, c'est qu'elle a passé en » proverbe, pour exprimer une chose ordinaire; » c'est, dit-on, son pain *quotidien* ». On appelle aussi fièvre *quotidienne*, une espèce de fièvre intermittente, qui vient & cesse tous les jours, & est suivie de quelques heures d'intermission.

Journalier appartient absolument au langage commun, & s'applique à toutes les autres choses qui se répètent tous les jours avec des variations accidentelles. Ainsi l'on dit, l'expérience *journalière*, des occupations *journalières*, un travail *journalier*, pour marquer une expérience, des occupations, un travail, qui recommencent chaque jour; & l'on ne pourroit pas y employer les termes de *diurne* ou de *quotidien*, qui excludroient l'idée de variation. Cette idée est si propre au mot *journalier*, qu'il s'emploie même pour la marquer uniquement; & nous disons, une humeur *journalière*, les armes sont *journalières*, pour dire, une humeur changeante, les armes sont sujettes à des variations. Quel-

(a) Rem. nouv. sur la langue franç. tome I.

quelques fois ont dit *journalier* pour *diurne*, parce que l'on fait abstraction de la régularité; le mouvement *journalier* du ciel: mais on ne peut jamais dire *journalier* pour *quotidien*.

Le P. toujours traite de bizarreries difficiles à expliquer, ces distinctions dont il me semble que je viens de rendre raison. Combien de fois les Grammairiens ont-ils regardé comme des caprices déraisonnables de l'usage, des expressions très-fines dont ils n'apercevoient pas le fondement? L'usage est plus éclairé qu'on ne pense. (B.)

189. JOUR. JOURNÉE.

Il me semble qu'il en est de la synonymie de ces deux termes, comme de celle d'*an* & *année* (a).

Le *jour* est un élément naturel du temps, comme l'*an* en est un élément déterminé. De là vient que l'on se sert du mot *jour* pour marquer une époque, ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée. De même que l'on fait abstraction de l'étendue des points élémentaires, on envisage aussi le *jour* sans attention à sa durée.

La *journée* est envisagée au contraire comme une durée déterminée & divisible en plusieurs parties, à laquelle on rapporte les événements qui peuvent s'y rencontrer. De là vient que l'on qualifie la *journée* par les événements mêmes qui en remplissent la durée.

La semaine est composée de sept *jours*; le mois ordinaire de trente *jours*; & l'année de trois cents soixante-cinq *jours*. On désigne la vie entière par la pluralité de ses éléments: nous avons

(a) Tome I, art. 300.